



Les chiffres clés de la VAE en Auvergne-Rhône-Alpes

—
DONNÉES 2019

VAE

VALIDATION DES ACQUIS
DE L'EXPÉRIENCE
Auvergne-Rhône-Alpes



Via Compétences

CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux

Sommaire

Introduction.....	P. 4
1. Les certificateurs : les diplômes de l'Éducation Nationale et du Sanitaire et Social majoritairement plébiscités par le public ...	P. 5
2. La recevabilité : diminution du nombre de dossiers déposés et déclarés recevables.....	P. 6
3. Augmentation du nombre de personnes présentées en jury	P. 7
4. Profil des candidats présentés en jury	P. 8
5. Les résultats : la validation totale reste majoritaire et centrée sur le niveau 3 (anciennement V) de certification	P. 9
6. Annexe : Organismes certificateurs régionaux ayant contribué à cette publication.....	P. 11

INTRODUCTION

Combien de candidats se sont engagés dans un parcours de VAE en 2019 ? Combien ont obtenu un titre ou un diplôme ? Qui sont-ils ? Quelles sont les principales certifications recherchées ?

Via Compétences, dans le cadre de sa mission de cellule ressource régionale en VAE, produit chaque année le tableau de bord synthétisant les données VAE en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce bilan a été réalisé grâce aux données fournies par les principaux certificateurs régionaux.

Il n'est pas le reflet exhaustif de l'activité de validation en Auvergne-Rhône-Alpes. En effet, certaines données ne sont

pas à ce jour portées à la connaissance de la cellule ressource régionale (activité VAE des branches professionnelles, d'organismes de formation privés, du Ministère de la Culture ...). Par ailleurs, les personnes qui ont engagé une démarche de VAE auprès d'un organisme certificateur hors région ne sont pas ici prises en compte.

Malgré ces quelques réserves, le bilan est représentatif de l'activité de validation des principaux organismes certificateurs régionaux sur une année civile. Il s'agit d'une photographie du nombre de personnes engagées dans un parcours VAE en 2019 à chaque étape de ce parcours.



1 LES CERTIFICATEURS : LES DIPLÔMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU SANITAIRE ET SOCIAL MAJORITAIREMENT PLÉBISCITÉS PAR LE PUBLIC

6 217 dossiers de recevabilité ont été déposés en 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes.

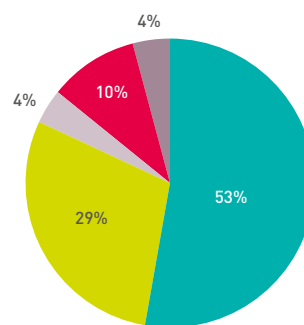
Au moyen d'une analyse à champ constant, nous notons une diminution du nombre de demandes de VAE déposées auprès des certificateurs (-15% par rapport à 2018).

Les diplômes de l'Éducation Nationale restent majoritairement visés et représentent 53% de la demande (+8 points par rapport à 2018).

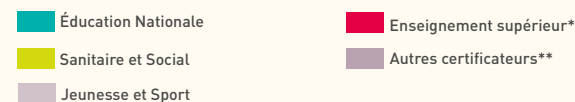
Les diplômes du Sanitaire et Social représentent quant à eux 29% de la demande [-6 points par rapport à 2018]. Il est important de noter que, pour ces 2 certificateurs, les diplômes visant le secteur social restent majoritaires : il s'agit du CAP accompagnant éducatif petite enfance ou du Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture.

Arrivent ensuite les diplômes de niveaux 6, 7 et 8 (anciennement I et II), majoritairement dans le domaine tertiaire, ceux de l'Enseignement supérieur avec 10% des demandes [-2 points pour rapport à 2018], puis les titres « Jeunesse et Sport » avec 4% des demandes (égal à 2018). Le BPJEPS, de niveau 4 (anciennement IV), y est majoritairement représenté.

> Poids des certificateurs dans la demande de VAE en 2019



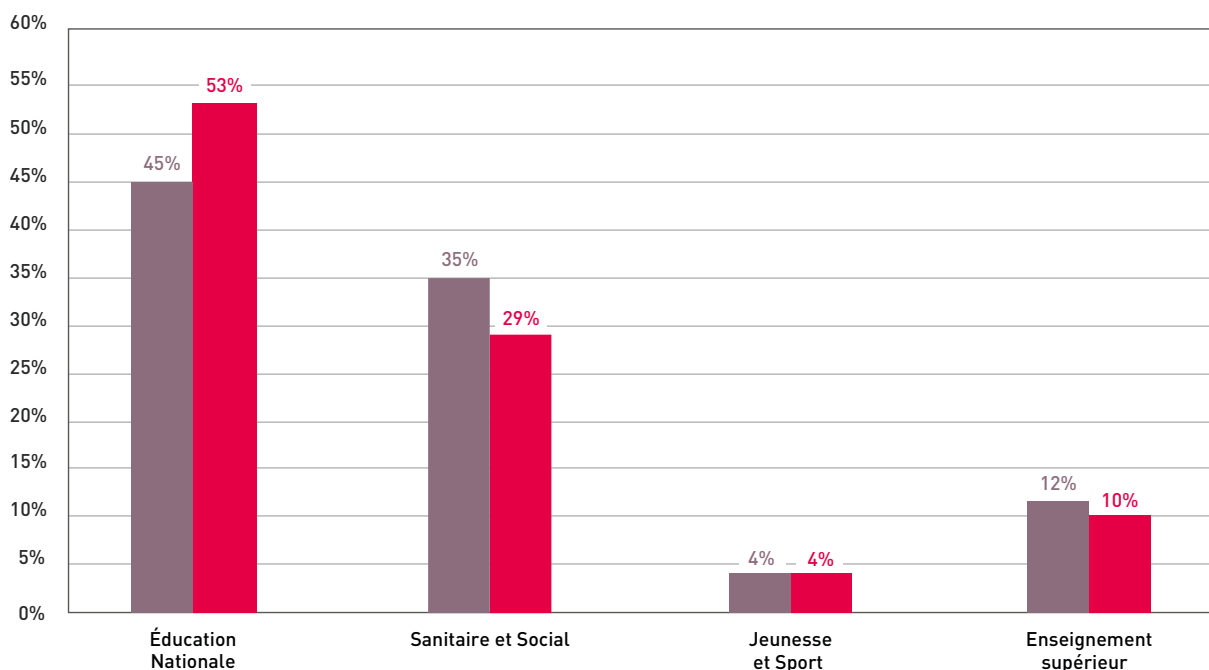
LÉGENDE :



*l'Enseignement supérieur regroupe les Universités et Vet Agro Sup.

**1% : Formaplus 3B ; 2% : Agriculture.

Évolution 2018/2019 du poids de certificateurs dans la demande de VAE



LÉGENDE :



TOP 5 DES CERTIFICATIONS LES PLUS DEMANDÉES :

- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (401)
- Diplôme d'État d'aide-soignant (394)
- Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie à domicile (310)
- Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (254)
- Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (244)

LA RECEVABILITÉ : DIMINUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS ET DÉCLARÉS RECEVABLES

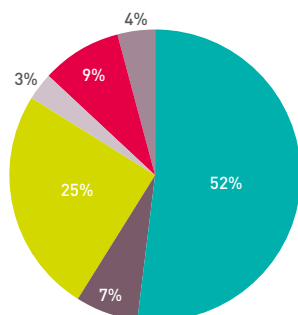
> Nombre de dossiers VAE déposés et déclarés recevables en 2019

	Nombre de dossiers déposés	Nombre de dossiers déclarés recevables
Académie de Clermont	366 (+1%)	349 (0%)
Académie de Grenoble	1 407 (-2%)	1 329 (-6%)
Académie de Lyon	1 501 (-1%)	1 469 (+4%)
Agriculture	143 (+1%)	139 (0%)
Enseignement supérieur*	637 (-36%)	521 (-32%)
Jeunesse et Sport	218 (-16%)	170 (-17%)
Sanitaire et Social	1 828 (-41%)	1 512 (-47%)
Travail	Non disponible	437 (-15%)
Autres certificateurs	117 (-22%)	100 (-25%)
TOTAL	6 217 (-15% par rapport à 2018)	6 026 (-15% par rapport à 2018)

Note de lecture : les chiffres en couleur montrent l'évolution entre 2018 et 2019

*regroupe les Universités et Vet Agro Sup.

> Répartition des demandes recevables par certificateur en 2019



6 217 dossiers de recevabilité ont été **déposés** en 2019, soit -15% par rapport à 2018. Ce chiffre ne comprend pas les données du Ministère du Travail.

6 026 dossiers ont été déclarés **recevables** (-15% par rapport à 2018).

Nous notons un phénomène de diminution notable des demandes déposées ainsi que des demandes déclarées recevables.

Tous certificateurs confondus (hors Ministère du travail), le **taux de recevabilité** se maintient autour de **90%** avec des écarts importants entre certificateurs.

LÉGENDE :

■ Éducation Nationale	■ Jeunesse et Sport
■ Travail	■ Enseignement supérieur*
■ Sanitaire et Social	■ Autres certificateurs**

*l'Enseignement supérieur regroupe les Universités et Vet Agro Sup.

**1% : Formaplus 3B ; 2% : Agriculture.



LA RECEVABILITÉ

La recevabilité rend officielle la demande de VAE auprès d'un organisme certificateur ou valideur. C'est une procédure obligatoire, prévue par la loi qui permet de vérifier que les conditions requises sont bien remplies.

Un dossier est recevable si le champ des expériences du candidat et leurs durées correspondent bien aux conditions fixées par les textes régissant la qualification visée.

3

AUGMENTATION DU NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTÉES EN JURY

> Nombre de personnes présentées en jury et de personnes accompagnées en 2019

	Personnes présentées en jury	Personnes accompagnées ⁽¹⁾
Académie de Clermont	203 (-1%)	74
Académie de Grenoble	979 (+15%)	NR
Académie de Lyon	947 (-3%)	398
Agriculture	85 (+9%)	70
Enseignement supérieur*	377 (-2%)	345
Jeunesse et Sport	147 (+7%)	NR
Sanitaire et Social	1 609 (+14%)	NR
Travail	367 (+160%)	NR
Autres certificateurs	78 (-26%)	63
TOTAL	4 792 (+12% par rapport à 2018)	950

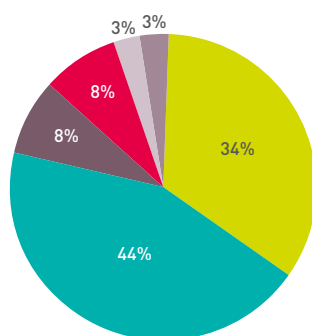
Note de lecture : les chiffres en couleur montrent l'évolution entre 2018 et 2019.

*regroupe les Universités et Vet Agro Sup.

(1) Sur la même année, les personnes accompagnées ne sont pas forcément les mêmes que celles présentées en jury.




(2) NR : Non Renseigné

> Poids des certificateurs dans la présentation en jury en 2019



L'Éducation Nationale représente 44% des passages en jury (-3% par rapport à 2018), suivie par le Sanitaire et Social dont la part représente 34% (+1% par rapport à 2018), l'Enseignement supérieur 8%, le Ministère du travail 8% (+5% par rapport à 2018) et le Ministère de la Jeunesse et des Sports 3%.

LÉGENDE :

 Éducation Nationale	 Jeunesse et Sport
 Travail	 Enseignement supérieur*
 Sanitaire et Social	 Autres certificateurs**

*l'Enseignement supérieur regroupe les Universités et Vet Agro Sup.

**1% : Formaplus 3B et Agriculture.

PROFILS DES CANDIDATS PRÉSENTÉS EN JURY

SITUATION PROFESSIONNELLE



77%
en activité



18%
demandeurs d'emploi



5%
autre ou
non renseigné

ÂGE

Les moins de

25

ANS

2%

âgés de

25-29

ANS

10%

âgés de

30-39

ANS

34%

âgés de

40-49

ANS

34%

Les plus de

50

ANS

20%

NIVEAU VISÉ



LE NIVEAU 3
(anciennement V)
reste le
plus visé (37%)

mais le niveau 5 (anciennement III)
est aussi très sollicité (27%).

GENRE



27%
d'hommes



73%
de femmes

LIEU DE RÉSIDENCE



91%
vivent en Auvergne-Rhône-Alpes



9%
vivent hors région ou non renseigné

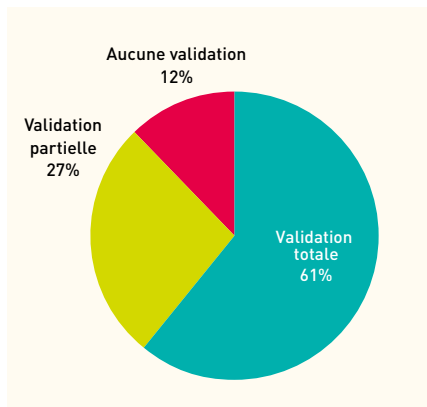
La VAE est un dispositif plutôt féminin : 7 candidats sur 10 sont des femmes. Ce constat est à mettre en relation avec les diplômes visés dans le secteur Sanitaire et Social notamment. Le niveau 3 (anciennement V) est le plus visé (37%) mais le niveau 5 (anciennement III) tend à se développer (27%). Le niveau 4 représente quant à lui 19% des diplômes visés. Les candidats sont majoritairement en activité (77%) et 18% d'entre eux sont demandeurs d'emploi.

Plus d'un tiers des candidats a entre 30 et 39 ans à égalité avec la tranche d'âge 40-49 ans.

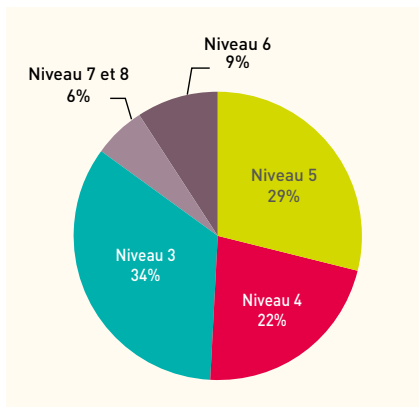
Les candidats de 50 ans et plus représentent quant à eux 20% du total. Les jeunes de moins de 29 ans sont sous-représentés avec seulement 2% de moins de 25 ans.

LES RÉSULTATS : LA VALIDATION TOTALE RESTE MAJORITAIRE ET CENTRÉE SUR LE NIVEAU 3 (ANCIENNEMENT V) DE CERTIFICATION

> Répartition des décisions à l'issue du jury en 2019



> Niveau de diplômes validés en totalité



LA VALIDATION

- 6 personnes sur 10 obtiennent une certification totale
- Le niveau le plus validé : niveau 3 (anciennement V) avec 34% du total



LES DÉCISIONS DU JURY

En fin de parcours, le jury statue sur :

- Une validation totale : obtention intégrale de la certification.
- Une validation partielle : obtention d'une partie de la certification. Le jury se prononce sur les compétences qui devront être acquises notamment par la formation ou l'expérience.
- Aucune validation : les acquis ne correspondent pas au niveau de compétences exigé par la certification. En cas de non validation, le jury doit également formuler des préconisations.

À noter qu'en 2019, le nombre de validations totales à l'issue d'un jury a progressé de 11%. Dans le même temps, le nombre de non validations a lui aussi augmenté de 41% ; le nombre de validations partielles est resté stable.

> Répartition des décisions de validation par certificateur en 2019

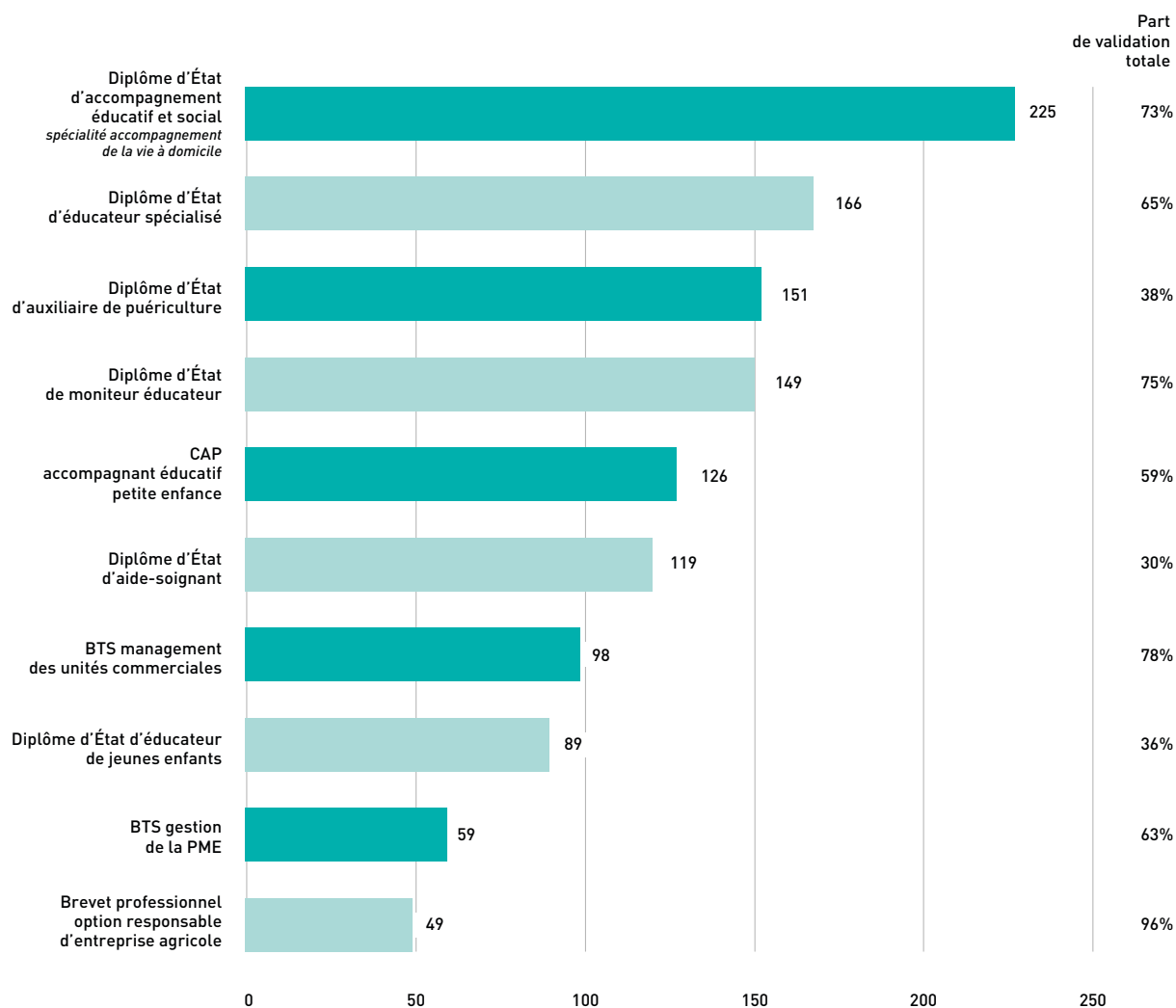
	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation
Académie de Clermont	60%	26%	14%
Académie de Grenoble	68%	19%	13%
Académie de Lyon	70%	21%	9%
Agriculture	87%	11%	2%
Enseignement supérieur*	78%	20%	1%
Jeunesse et Sport	29%	14%	57%
Sanitaire et Social	43%	43%	13%
Travail	80%	14%	7%
Autres certificateurs	78%	21%	1%
TOTAL	61%	27%	12%

*regroupe les Universités et Vet Agro Sup.

Des disparités remarquables de taux de validation persistent entre certificateurs. Le taux de validation totale varie de 29% pour Jeunesse et Sport à 87% pour l'Agriculture en passant par 80% pour les titres du Ministère du travail. L'Enseignement supérieur a vu son taux de validation totale progresser de 9 points en un an. Dans le même temps, le taux de validation totale a chuté de 21 points pour Jeunesse et Sport.

LES RÉSULTATS : LA VALIDATION TOTALE RESTE MAJORITAIRE ET CENTRÉE SUR LE NIVEAU 3 (ANCIENNEMENT V) DE CERTIFICATION

> Top 10 des certifications les plus validées totalement



Note de lecture : En 2019, le Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie à domicile a été présentée 225 fois en jury et validé en totalité dans 73% des cas.

ANNEXE : ORGANISMES CERTIFICATEURS RÉGIONAUX AYANT CONTRIBUÉ À CETTE PUBLICATION

Certificateurs membres de la plateforme Auvergne-Rhône-Alpes :

- Les dispositifs académiques de validation des acquis (DAVA) des académies de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Auvergne-Rhône-Alpes
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Auvergne-Rhône-Alpes
- Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Jeunesse et Sport
- Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Sanitaire et Social
- Université Clermont Auvergne
- Université Grenoble Alpes
- Université Claude Bernard Lyon 1
- Université Lumière Lyon 2
- Université Jean Moulin Lyon 3
- Université Jean Monnet Saint-Etienne
- Université Savoie Mont Blanc
- Institut universitaire de technologie (IUT) Grenoble 1
- Institut universitaire de technologie (IUT) Grenoble 2
- Institut universitaire de technologie (IUT) Lyon 1
- Institut universitaire de technologie (IUT) Lyon 2
- Institut universitaire de technologie (IUT) Lyon 3
- Institut universitaire de technologie (IUT) Saint Etienne/Télécom SE/Roanne
- Institut universitaire de technologie (IUT) de Valence
- Vet'Agro Sup

Certificateurs non membres de la plateforme Auvergne-Rhône-Alpes :

- Chambre de commerce et de l'industrie Lyon métropole Saint-Etienne Roanne / EKLYA
- Chambre de commerce et de l'industrie Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes
- Centre Ressources Arobase
- Formaplus 3B
- Hécate Formation
- Institut Vatel
- ANFA



Via Compétences

CARIF OREF AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
État - Région - Partenaires Sociaux

**Avec Via Compétences,
restez informés toute l'année**



Le site des professionnels de l'orientation, la formation et l'emploi :
www.via-competences.fr



Abonnez-vous aux newsletters :
www.via-competences.fr/suivez-nous/newsletter